



**Nombre de
membres
en exercice: 13**

Séance du jeudi 19 juillet 2023

L'an deux mille vingt trois et le dix-neuf juillet, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Richard BRUNEAU Maire.

Présents : 8

Sont présents: Alain CAMALET, Roland FOULON, Didier BURATTO, Gwénaél GRANGER, Geneviève IMART, Richard BRUNEAU, Florian RAPOSO.

Votants: 9

Représentés: Hervé DESSENNE par Richard BRUNEAU, Nathalie RAMOS par Florian RAPOSO.

Excusés: 0

Absents: Pascal TARROUX, Gilles LACROIX, Emmanuel CAVAILLES, Georges GEERAERT.

Secrétaire de séance: Roland FOULON.

Objet : Approbation du compte rendu du conseil municipal du 22 Juin 2023.

M. le Maire adjoint rappelle au conseil les différentes délibérations et sujets divers constitutifs du précédent conseil.

M. le Maire adjoint demande l'approbation du conseil municipal précédent.

Le conseil APPROUVE ce compte-rendu, 9 POUR, 0 contre, 0 abstention.

Objet : N°2023-07-19-01 Vote du budget Commune 2023:

Monsieur Gwénaél GRANGER explique qu'il est nécessaire de voter un budget 2023, modifié pour plusieurs raisons.

Des erreurs se sont glissées dans le budget 2023 sur le poste excédent notamment et des erreurs sont dues au logiciel de gestion AGEDI. La DGFIP a permis d'identifier ces erreurs, deux réunions avec le conseiller DGFIP ont eu lieu, munis des nouvelles bases. Une nouvelle finalisation du budget a pu être bouclée.

Suite au :

- retrait nécessaire des « excédents » des recettes de fonctionnement,
- à l'ajout d'une ligne comptable, nouvelle en 2023, concernant l'amortissement,
- à la mise à jour du « reste à réaliser »,

Les recettes de fonctionnement et dépenses de fonctionnement ont été réaffectées.

Le budget prévisionnel d'investissement a également été mis à jour avec les dernières prévisions.

Le conseil APPROUVE ce compte-rendu, 9 POUR, 0 contre, 0 abstention.

Objet : N°2023-07-19-02 Validation du devis pour rénovation du mur du cimetière de Saint-Laurent:

Monsieur Alain CAMALET explique les devis détaillés et les montants : le choix se porte sur un mur rénové en enduit traditionnel, couvert par des tuiles canal

Le conseil APPROUVE ce compte-rendu, 8 POUR, 0 contre, 1 abstention.

Objet : N°2023-07-19-03 Validation des Tarifs de concession pour le columbarium de Saint Maurice et Saint Laurent:

Monsieur Gwénaél GRANGER explique que l'installation des columbariums sera réalisée en septembre 2023. Le tarif proposé est de 600€ par concession pour 30 ans, il est harmonisé entre Saint Maurice et Saint Laurent.

Le conseil APPROUVE ce compte-rendu, 9 POUR, 0 contre, 0 abstention.

Objet : N°2023-07-19-04 Questions diverses :

101 : Travaux d'éclairage nocturne : Mr Alain CAMALET présente la situation : A Bramarie, l'éclairage unique n'est pas utilisé et n'est pas branché légalement, il avait été placé pour un arrêt de bus scolaire mais la FEDERTEP refuse à présent tout arrêt dans cette zone, préférant la zone de La Lucie. A Saint-Laurent un éclairage pour l'arrêt de BUS est à implanter pour éclairer l'abri bus, l'actuel est en panne. Rue du Lac et place de la Mairie, des candélabres sont tordus. Des protections vont être implantées sur les nouveaux poteaux.

102 : Travaux suite à des dégâts des eaux : Dans le secteur de « La Tandounio » Suite à des coulées de boues des habitations ont été dégradées. Une facture importante a été payée pour recreuser les fossés dans la zone. Un constat d'huissier a été établi. Des aménagements vont être nécessaires pour éviter que cela se reproduise.

103 : Suite à des problèmes de dépôts excessifs et des remarques de riverains, Mr Alain CAMALET explique qu'il est proposé de déplacer les conteneurs de poubelles individuels au croisement chemin de Pillié/ route de Montplaisir.

103 : Organisation de l'apéritif de la Mairie à 18h le dimanche 30 juillet 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h35.

Le Maire
Richard BRUNEAU

